

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 7 (1862)  
**Heft:** 9

**Artikel:** Race chevaline : essais d'amélioration dans le canton de Vaud [fin]  
**Autor:** Grand, P.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-347236>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.11.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

sera arrêtée. Du reste, les passages par lesquels la position peut être tournée et qui, avant l'annexion, étaient aussi praticables que maintenant, ces passages ne sont pas de nature à nous effrayer.

En effet, la colonne qui viendrait déboucher sur Martigny par la Tête noire, le col de Balme ou le col des Montets, ne pourrait communiquer avec le corps principal, que par Sallanche, Bonneville et Thonon; c'est tout comme si elle n'avait aucune communication. De plus, entre Martigny et St-Maurice elle rencontrerait une série de positions où la nature favorise singulièrement la résistance contre un ennemi qui descendrait la vallée et auxquelles viennent encore s'ajouter les ouvrages d'Evionnaz et des bains de Lavey. Cette colonne ne pourrait donc coopérer que faiblement à une attaque ayant pour but de s'emparer de St-Maurice. En revanche elle pourrait, en se fortifiant à Martigny, arrêter des renforts venant de Sion.

Les changements survenus dans la position de la Savoie du nord n'ont donc pas modifié sensiblement, au point de vue géographique, la valeur de la place de St-Maurice, pour la défense de la route du Simplon. Mais il s'agit surtout de savoir : *Quelle est la valeur de la position en elle-même, si ses fortifications peuvent être défendues; combien de temps enfin l'on pourrait s'y maintenir?*

(A suivre.)

---

#### RACE CHEVALINE. — ESSAIS D'AMÉLIORATION DANS LE CANTON DE VAUD (*fin*).

Néanmoins pour ranimer et encourager chez nous l'élève du cheval, il fallait ajouter quelque chose encore à l'introduction de bons types améliorateurs. Il convenait de donner aux éleveurs la facilité de placer leurs poulains sur des pâturages où ils pussent trouver des soins et une surveillance de chaque jour, une nourriture suffisante, un bon air, un abri dans le mauvais temps, et tout cela à un prix en rapport avec la valeur vénale des jeunes chevaux. L'Etat seul pouvait se charger d'un léger sacrifice d'argent dans un but d'utilité générale qui rendra et a déjà rendu au pays des services incontestables. L'Etat prit cette initiative et l'autorité sanitaire fut chargée d'étudier cette question; après des recherches dirigées surtout dans le Jura, le choix est tombé sur la montagne de la Breguettaz, située près de Vaultion. Cette montagne, qui peut recevoir une centaine de poulains, réunit tout ce que l'on pouvait désirer. L'eau y est abon-

dante et saine, l'abord facile, le terrain mou dans le bas est sec sur la plus grande partie, quelques vieux sapins à branches étalées offrent un abri pendant les grandes chaleurs, quelques parties sont légèrement accidentées, d'autres plus escarpées. Cette réunion de circonstances permet aux jeunes bêtes de se développer à leur aise, et par le jeu de tous leurs muscles de prendre cette harmonie qui fait les bons chevaux.

Le pâturage est divisé en deux parties: l'une destinée aux poulains et pouliches d'un an et en dessous; l'autre aux jeunes étalons de plus d'un an. Le chalet a été converti en infirmerie et une baraque a été construite sur chaque division. Un homme et deux garçons sont chargés des soins et de la surveillance journalière. M. le vétérinaire Combes, membre du Conseil de santé, a l'inspection supérieure et donne ses soins aux malades.

Cent-vingt livres d'avoine avaient été affectées à chaque poulain pendant l'estivage, qui commence vers le milieu de juin environ, et dure jusqu'au 8 octobre.

Cette année, on a fait un essai qui a bien réussi; on a supprimé l'avoine, et on la remplace par du foin donné pendant les grandes chaleurs dans le milieu du jour, parce que ces jeunes bêtes, souvent harcelées par les mouches, préféreraient rester à l'ombre sous les couverts que de sortir pour manger l'herbe.

Un arrêté du Conseil d'Etat fixe les conditions d'admission des poulains et règle tout ce qui concerne la matière. Une société d'assurance, formée entre les propriétaires, offre une garantie contre les pertes provenant de maladies, accidents ou autres causes. Le maximum des élèves a été fixé à 80 au lieu de 100.

On peut dire maintenant que l'expérience est faite et réussie de la manière la plus satisfaisante, car depuis la première année les saisons ont présenté des alternatives de chaleur, de pluie et de froid exceptionnelles, et malgré ces circonstances défavorables et les difficultés inhérentes à toute nouvelle entreprise, il n'a péri qu'un ou deux poulains chaque année, et seulement par suite d'affections aiguës. Un fait qui a toujours frappé les visiteurs, c'est la supériorité des élèves de 2<sup>e</sup> année sur ceux qui y venaient pour la première fois.

Le grand nombre de demandes des propriétaires a engagé le Conseil d'Etat à chercher s'il serait possible d'étendre encore cet établissement; des démarches ont été faites et il a été question en dernier lieu, d'ajouter à la montagne de la Breguettaz celle de la Posogne, qui l'avoisine. Cette affaire est en suspens.

Résumons maintenant ce qui précède, récapitulons les faits et voyons les instructions que nous devons en tirer.

Jusqu'en 1808, rien. En 1808, premiers essais, institution des concours d'arrondissement et des primes, avec l'idée d'améliorer la race par elle-même. Cette tentative n'eut pas de succès, vu l'imperfection des types reproducteurs du pays.

En 1818, création du haras cantonal, introduction de la race normande, de grande taille, soit par les croisements avec nos juments, soit par les produits des juments amenées de Normandie. Le résultat ne fut pas heureux, vu la disproportion existant entre les deux races. En 1829, introduction du sang anglais par les 6 étalons amenés à cette époque. Nous avons vu que les produits s'écartaient de plus en plus du but demandé, c'est-à-dire du type de trait nécessaire à nos besoins. On tombait dans les *ficelles*.

En 1838, 39, et les années suivantes, essais lents, tardifs, des percherons, qui enfin réussissent généralement et encouragent nos éleveurs à adopter cette race et les types qui s'en rapprochent comme les plus propres à améliorer le nôtre. Depuis 1841, plus d'étalons possédés par l'Etat, qui borne son action au concours des reproducteurs devenus la propriété des particuliers, et en dernier lieu à l'achat de bons types étrangers. Comme dans la première période, il encourage et laisse faire, mais en suivant une voie plus judicieuse dans laquelle il est secondé par les efforts et l'intérêt des propriétaires et des amateurs.

Si nous jetons les yeux sur le passé, ceux d'entre nous qui peuvent se rappeler ce qu'était notre race vaudoise il y a 30 ou 40 ans, et qui la comparent à ce qu'elle est aujourd'hui, ne peuvent méconnaître qu'elle a subi une amélioration notable. Elle a gagné en taille, en force, en proportions; l'avant-main et le garrot se sont développés, la tête est mieux attachée, la croupe moins avalée, l'arrière-main moins défectueux, l'ensemble a gagné sous tous les rapports. Cependant quand on considère le peu de succès des résultats obtenus par les différents systèmes et les essais de croisement si variés tentés jusqu'à ces dernières années (qu'il est juste d'excepter); quand on se rappelle le peu de suite, de persévérance et de jugement qui a été apporté en général dans la direction de cette importante affaire, l'on est conduit à se demander si c'est seulement aux efforts directs tentés par la reproduction et l'introduction d'un sang meilleur qu'il faut attribuer cet heureux changement. Serait-ce aux quelques étalons étrangers amenés dans le pays depuis 40 ans, étalons tous plus ou moins défectueux, qu'il faudrait en accorder l'honneur?

Nous ne le pensons pas, et il serait probablement plus juste de dire que la prospérité générale du pays, les progrès de l'agriculture, l'augmentation des fourrages de bonne qualité, le développement des con-

naissances du campagnard y ont eu une large part. Il est peut-être encore un autre élément d'amélioration que nous ne pouvons passer sous silence ; c'est l'influence salutaire qu'ont exercée dans ce sens nos écoles de cavalerie et d'artillerie, qui chaque année versent dans le canton un grand nombre de jeunes hommes qui ont appris non seulement à seller et à atteler un cheval sans le blesser, à le panser et le nourrir convenablement, mais qui ont acquis en outre, pour la plupart, des notions d'hygiène et un développement de connaissances et d'intelligence spécial, qu'ils apportent dans la vie privée et dont ils font leur profit.

Ils ont reconnu par expérience que, les soins, une nourriture saine et abondante, des traitements doux, une bonne direction dans le travail, non seulement doublaient les services qu'ils pouvaient tirer de leurs chevaux, mais augmentaient encore considérablement leur valeur vénale, et le bon exemple appuyé par l'intérêt a porté ses fruits.

Il serait trop long et d'ailleurs inopportun de vouloir donner ici un traité à l'usage des éleveurs de chevaux, à propos des erreurs qui peuvent avoir été commises dans le canton ; il ne sera cependant pas inutile de rappeler deux principes constatés par l'expérience et qui ont été négligés ou ignorés chez nous, faute à laquelle on peut attribuer en partie le peu de succès de nos premiers croisements.

Il est reconnu qu'en fait de croisement de races, les produits de deux races absolument différentes, c'est-à-dire entre lesquelles il n'existe que peu ou point de rapport, sont généralement défectueux ; chez nous, les produits anglo-suisse en sont une preuve. Il est inutile de chercher des exemples plus loin, les normands-suisse ne valaient pas mieux. En second lieu, il est reconnu que sans parler des races, les étalons de haute taille donnent rarement de bons produits avec des juments beaucoup plus petites, et que l'on doit toujours chercher que la taille soit en faveur de la jument. Sans nous étendre sur ce sujet, bornons-nous à remarquer que nous avons péché contre ces deux principes et que nous en avons été punis.

Dans l'époque actuelle, nous nous rapprochons de la vérité ; nous croisons avec des percherons, ou des croisés percherons, le plus près de terre possible, ragots et en proportion avec nos juments. Les produits sont bons ; quand nous aurons obtenu ainsi une première génération meilleure, quand nous aurons pour ainsi dire donné le premier coup de rabot, alors nous verrons s'il y a lieu à rechercher une amélioration plus complète, en croisant avec des races plus fines, ou réputées plus pures ; mais ne nous pressons pas, prenons d'abord aux percherons tout ce qu'ils ont de bon et qui nous manque ; étudions

aussi les produits de l'étalon anglo-normand arrivé cette année ; surtout ne dépassons pas le but. Produisons ce dont nous avons besoin, c'est-à-dire le *beau cheval de trait*, de taille moyenne, qui, ennobli par un sang généreux, devient le véritable *cheval de guerre*. Persévérons avec courage et prudence, et dans quelques années, il faut l'espérer, nous n'aurons plus rien à demander à l'étranger.

P. GRAND, major fédéral.

---

---

## BIBLIOGRAPHIE.

LE GÉNÉRAL JOMINI, SA VIE ET SES ÉCRITS, esquisse biographique et stratégique, par Ferdinand LECOMTE, major fédéral. — 1 vol. in-8° de 430 pages, orné du portrait du général; avec un atlas in-folio, comprenant les légendes et les plans des batailles d'Ulm, de la Berezina, de Bautzen, de Dresde, de Culm et de Leipsig, plus un croquis de l'Allemagne pour l'intelligence du plan de campagne de 1813.

Quoique l'auteur du livre que nous voulons faire connaître à nos lecteurs soit depuis quelque temps absent, il n'appartient guère à la *Revue militaire suisse* elle-même d'en parler. C'est pourquoi, laissant la parole à de plus compétents, nous reproduisons ci-dessous l'appréciation du *Spectateur militaire*. On lit dans le numéro de décembre 1861 de ce recueil :

« Personne ne conteste au général Jomini la place qu'il occupe aux premiers rangs parmi les maîtres de l'art de la guerre. Pour l'écrivain le plus fécond et le plus estimé de notre époque, cette place est marquée à côté des grands hommes de guerre, qui se sont révélés à la fois par l'épée et par la plume; dans la sphère qui lui était ouverte, il a réuni, comme eux, la pratique et la théorie. Si Frédéric le Grand, l'archiduc Charles, Napoléon, sont les créateurs de l'art moderne, Jomini, sur la voie vaguement tracée par Lloyd et Tempelhof, s'est montré le plus profond et le plus lumineux démonstrateur de la grande école.

» Dans les grands faits d'armes qui venaient d'étonner et d'exciter l'admiration du monde, il a reconnu et signalé le premier les principes dont Napoléon n'avait encore divulgué le secret que par ses victoires. Le premier il remit en lumière, aux yeux sinon à la portée de tous, les grandes règles fondamentales aussi vieilles que l'art de la guerre lui-même. La stratégie contemporaine, pressentie par Feuquières, appliquée par Marlborough et le prince Eugène, rêvée par le maréchal de Saxe, méconnue par les tacticiens, étouffée par les systèmes, n'avait pu prendre avec Frédéric que le seul essor qui tendait à briser le cercle étroit des guerres de position. La République et l'Empire, en ouvrant, de l'Europe à l'Égypte et du rocher de Gibraltar au Kremlin, un théâtre d'opérations aussi vaste que celui des marches d'Alexandre, d'Annibal et de César, devaient restituer à la stratégie son rôle inévitable et le mérite supérieur des vastes combinaisons qui sont à la tactique